

SÉANCE ORDINAIRE
8 JUILLET 2019 À 20H
ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Rapport du maire (Faits saillants suite au dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs)
- 2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3 - Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2019.
- 3a)-Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 17 juin 2019.
- 4 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 27 juin 2019.
- 5 - Approbation des comptes.
- 6 - Lecture et dépôt de la correspondance aux archives.
- 7 - Félicitations au Comité St-Adelforce, ainsi qu'aux bénévoles, pour le succès remporté avec la réalisation de la 15^e édition «Compétition provinciale amateur d'hommes forts 2019 ».
- 8 - Félicitations et remerciements aux Comités et bénévoles qui ont contribué à la réalisation de la Fête nationale 2019.
- 9 - Fermeture des bureaux municipaux pour les vacances des employés.
- 10- Approbation du versement de la 2^e partie de l'aide financière accordée à *Bar-Terrasse Chez Dillon inc.* pour aider au redémarrage du commerce.
- 11- Résolution autorisant la mise en commun de ressources, d'installations et d'équipements avec dans le cadre du plan de mesures d'urgence.
- 12- Représentation municipale à l'Omnium de la M.R.C. de Mékinac.
- 13- Félicitations à Jean-Sébastien Defoy et Genevière Morin qui ont été honorés au Gala des *20coeurs* tenu par Carrefour Emploi Mékinac.
- 14- Remboursement ou crédit de taxes suite à la transmission de certificats par le Service d'évaluation de Mékinac.
- 15- Demande à la Ministre des Services publics et de l'approvisionnement et de l'Accessibilité, l'Honorable Carla Qualtrough de revoir l'offre de service de Postes Canada afin de faciliter l'accessibilité aux services de numéraire.
- 16- Ratification de la décision du conseil d'administration de la RICM et approbation des dispositions du projet de règlement 006-2019 (acquisition du camion autopompe de Ste-Thècle).
- 17- Remerciements à la Régie des Incendies pour l'aide apportée lors de la crue des eaux printanières.
- 18- Résolution pour entériner la demande d'exécution des travaux de débroussaillage réalisés sur le rang Price et pour en ratifier les coûts.
- 19 Inscription de l'inspecteur municipal à deux formations données par la COMBEQ et la FQM « *Savoir composer avec les situations et les clientèles difficiles* » et *Les systèmes de traitement dans le cadre du Q-2, r.22.*
- 20- Demande d'une subvention auprès du Ministère des Transports, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE) *Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale.*
- 21- Acceptation de la soumission de Lebel Asphalte pour des travaux de pavage sur certaines rues et sur certains rangs.
- 22- Remerciements à Madame Maude Grenier.
- 23-VARIA:
 - Non participation financière au calendrier 2020 d'Appartenance Mauricie.
 - Avis pour exécuter les contrats d'entretien des terrains municipaux et d'arrosage des fleurs annuelles et vivaces, selon les modalités inscrites aux devis.
- 24- Période de questions
- 25- Levée de l'assemblée

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le huitième jour de juillet de l'an 2019, à 20h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présent/e/s, Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Suzanne Tessier, Messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Denis Savard et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Quatre (4) contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20 H03.

RAPPORT DU MAIRE 2019

(FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018)

Conformément à l'article 176.2.2. du Code municipal, en cette séance ordinaire du conseil municipal, je vous présente les faits saillants qui résultent de l'analyse des états financiers de la Municipalité de Saint-Adelphe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018, lesquels ont été vérifiés par la firme Désaulniers, Gélinas & Lanouette S.E.N.C.R.L. et déposés à la séance ordinaire du conseil, le 6 mai 2019.

Ce rapport indique que les états financiers, donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle.

Tel que présenté dans le journal municipal de mai 2019, l'exercice financier 2018 indique des revenus de 1 420 263 \$, tandis que les charges de la municipalité (dépenses) totalisent un montant de 1 648 874 \$.

En tenant compte de différents éléments, tels que l'amortissement des immobilisations, le financement à long terme des activités de fonctionnement, le remboursement de la dette, les affectations etc., la Municipalité a réalisé en 2018 un excédent de fonctionnement de 21 397 \$ portant le surplus accumulé à 226 676 \$.

Le rapport financier, au 31 décembre 2018, démontre que la municipalité est en bonne situation financière.

PRINCIPALES REALISATIONS EN 2018.

- Une entente de partenariat avec la CAPSA assure un bon mode de gestion de la rivière Ste-Anne qui coule sur notre territoire puisque cette gestion tient compte de l'ensemble des usages qui ont un impact sur la ressource en eau.
- Des travaux importants de voirie (ajout de gravier) ont été réalisés sur les rangs Haut-St-Émile et Price.
Des réparations d'asphalte ont été effectuées sur les rangs St-Joseph et Sud-Est, ainsi que sur certaines rues.
Nous avons dû également procéder au remplacement d'un ponceau sur le rang Sud-Est qui a nécessité des travaux majeurs.
- Des rénovations ont été apportées aux locaux de l'hôtel de ville; dont l'aménagement d'une nouvelle salle de réunion utilisée par les associations et l'installation de deux armoires de rangement qui servent d'entreposage d'équipements pour le Centre de loisirs et le Comité St-Adeforce.
- Des travaux ont dû être réalisés sur une des deux stations de pompage des eaux usées situées sur la rue De la Chapelle Est, suite à une érosion causée par des pluies abondantes.
Nous avons dû procéder aussi à des modifications aux équipements électriques de la station de pompage de l'eau potable située au rang St-Joseph.
- Ayant à cœur la sécurité de nos gens, deux radars pédagogiques ont été installés sur deux voies publiques afin de respecter la signalisation routière.
- L'acquisition d'un logiciel de géomatique venait s'ajouter à l'ensemble du réseau informatique utilisé dans les bureaux de nos employés municipaux.

Ce ne sont là que quelques réalisations effectuées au cours de l'année 2018, plusieurs autres actions ont été entreprises au bénéfice de nos citoyens. Vous pouvez suivre l'information mise à jour mensuellement dans notre journal Le Reflet municipal et sur notre site Web.

PROJETS À VENIR

Pour contribuer à l'essor de notre municipalité, nous continuerons à faire la promotion pour la construction de nouvelles résidences sur notre territoire. De plus, des efforts seront déployés à nouveau pour favoriser l'accès de nouvelles familles afin d'augmenter la vitalité de notre milieu.

Nous continuerons nos représentations faites auprès des instances concernées pour améliorer le réseau de téléphonie mobile (cellulaire) dans notre milieu.

D'importants travaux d'asphaltage qui étaient prévus sur la portion de route 352, dans la partie qui incombe à notre municipalité, n'ont pu être réalisés en 2018. Ces travaux font partie

du plan quinquennal présenté en 2014 au Ministère des Transports. La Municipalité est toujours dans l'attente de la subvention gouvernementale qui devrait être attribuée incessamment pour cette portion de route.

Des travaux de rapiéçage d'asphalte seront effectués dans différents secteurs de la municipalité d'ici le 30 août 2019. La Cie Lebel Asphalte en a obtenu le contrat.

Nous avons procédé à l'achat d'un ensemble de pompe, moteur et boîte de contrôle pour le site de l'aqueduc municipal et au cours des prochains jours, la Cie R.J. Lévesque & Fils procédera au nettoyage des deux puits d'alimentation en eau au rang St-Joseph, le tout nécessitant des investissements de plus de 22 000 \$.

CONCLUSION

En conclusion, je tiens à remercier les élus et les employés municipaux qui offrent une qualité de services, tout en maintenant une saine gestion financière.

De plus, je remercie les nombreux citoyens, les bénévoles, les représentants des organismes et des institutions, ceux et celles qui assurent le bon fonctionnement du Site Web, du panneau numérique, de la bibliothèque, du Centre de Loisirs, du Comité consultatif en urbanisme, de la Régie des incendie Centre Mékinac et des Premiers Répondants; tous et toutes contribuent tout au long de l'année, au succès et au développement de la Municipalité de Saint-Adelphe.

Le maire,

Paul Labranche

2019-07-162 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu:

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le maire. **Adopté**

2019-07-163 Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2019

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2019, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier. **Adopté**

2019-07-164 Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 17 juin 2019

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 juin 2019, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier. **Adopté**

2019-07-165 Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 27 juin 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 juin 2019, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier. **Adopté**

2019-07-166 Approbation des comptes

15153 Chez Ti-Guy	25,00
15154 Pierre Buisson	676,25
15155 Marcel Gauthier	67,50
15156 Daniel Bacon	1 000,00
15157 Marcel Gauthier	1 516,67
15158 Pierre Buisson	676,25
15159 Telus	80,48
15160 Daniel Bacon	16,20
15161 Paul Labranche	24,30

15162 Hydro-Québec	1 348,24
15163 Telus	781,57
15164 Ministre des Finances	45 037,00
15165 Loisirs St-Adelphe	200,00
15166 Hydro-Québec	1 320,91
15167 Pierre Buisson	676,25
15168 Postes Canada	95,57
15169 Paul Labranche	44,30
15170 ANNULÉ	
15171 Hydro-Québec	950,89
15172 Ministre du Revenu Qc	314,22
15173 Jean-Philippe Drolet	291,48
15174 Suzanne Tessier	85,54
15175 Jacques Gagnon	200,00
15176 Centre loisirs	300,00
15177 Pierre Buisson	676,25
15178 Hydro-Québec	2 176,45
15179 Chez Dilon	600,00
15180 Hydro-Québec	1 253,00
15181 Mario Ayotte	196,44
15182 Chantal Bergeron, Lachance	25,42
15183 Denis Charest	160,76
15184 Stéphane Charest	59,58
15185 Sylvie Charest	121,86
15186 Pauline Charest & Al	30,20
15187 Hélène Cossette	116,69
15188 Réjean Déry Succession	1 370,37
15189 Les Entreprises forestières Lefèbvre	82,31
15190 Robert Perron	87,38
15191 Martin Trépanier	69,36
15192 Buromobil St-Maurice inc.	143,72
15193 Canadien National inc.	744,00
15194 Centre Jardins Multi-fleurs	2 643,27
15195 Chambre de Commerce de Mékinac	137,97
15196 Service Cité propre	4 418,04
15197-15198-15199 Coop Novago	2 340,72
15200 C.R.S.B.P. Mauricie	482,90
15201 Désaulniers, Gélinas, Lanouette	10 865,14
15202 Distribution Robert Enr.	143,93
15203 Daniel Durocher inc.	549,24
15204 Éditions communautaires des Chenaux	546,13
15205 Électroméga Ltée	11,50
15206 EMCO Corp.	533,72
15207 Eurofins	363,03
15208 Entrepôt de produits de bureau	312,73
15209 Distribution Vithemon	12,75
15210 G.A. Automobiles	231,54
15211 Yvan Gagnon	398,96
15212 Sylvain Gagnon	20,00
15213 Le Groupe A & A	93,46
15214 Groupe Capitales Média	436,91
15215 Virginie Guimond	40,00
15216 Hebdo Mékinac-Des-Chenaux	431,16
15217 Les Excavations Jovanex	270,08
15218 Machinerie Roberge	1 503,66
15219 Le Mercier St-Tite	137,11
15220 MODOC	248,93
15221 Excavation Sylvain Mongrain	11 497,50
15222 Yves Mongrain	20,00
15223 M.R.C. de Mékinac	8 452,71
15224 OZE Publicité	48,87
15225 PG Solutions inc.	502,73
15226 Pompe à eau Launier	165,50
15227 Purolator	24,25
15228 Jonathan Roberge	20,00
15229 Rona	70,67
15230 Sanimont Environnement	2 731,12
15231 Signoplus	122,85

15232 Pierre Buisson	676,25
15233 Jean-Philippe Drolet	16,20
15234 Daniel Bacon	23,78
15235 ANNULÉ	
15236 Postes Canada	57,35
15237 François Douville	25,00
15238 Sylvain Gagnon	25,00
15239 Jean-Guy Rodrigue	25,00
15240 Gilles Roberge	50,00
15241 Paul Labranche	16,20
15242 Canadien National	744,00
15243 Centre Jardin Multi-fleurs	74,73
15244 La COOP Novago	103,23
15245 Les Entreprises Crête	1 281,31
15246 JDS Multiservices	665,14
15247 Oze Publicité	152,35
15248 La Capitale assurances	3 158,04
15249 Hydro-Québec	1 642,83

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que le directeur général soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, Directeur général, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de juin 2019 ci-dessus approuvés.

Adopté

Lecture de la correspondance

CPTAQ: Avis de réception de la demande de Mme Bibiane Fourcaudot déposée à la CPTAQ.

Mutuelle Municipalités Qc: L'implantation des schémas de couverture de risques en sécurité incendie réduit le risque de poursuite en responsabilité civile.

Min. Aff. Mun.: Lancement du programme de la contribution gouvernementale TECQ pour la période 2019-2023.

CPTAQ: Compte rendu favorable (demande de M. Gilles Desjardins).

Carrefour Emploi Mékinac: Tenue du Gala des 20coeurs le 20 juin 2019 où ont été célébrés 20 employés, employeurs et bénévoles de notre MRC pour leurs valeurs humaines et leur implication dans la communauté.

Appartenance Mauricie: Demande de participation à l'achat de calendriers au coût de 10 \$ chacun.

Vincent Caron, député Portneuf: Avis de réception de la résolution concernant la demande de reclassification à un niveau supérieur de la route St-Adelphe-St-Ubalde.

Croix Rouge canadienne: Demande d'une contribution suite aux 2000 feux qui ont ravagés des forêts dans l'Ouest Canadien.

CPTAQ: Dossier favorable à la demande de sablière de M. Michel Tousignant avec des conditions à respecter.

Mutuelle Municipalités Qc: Modification au calcul de la ristourne 2018 versée à notre municipalité, suite à une erreur, un montant de 236 \$ sera remboursé.

Min. Transports: Report en 2020 de l'intervention (réparations) sur le pont du Rang Price pour éviter des délais inutiles compte tenu le manque de disponibilité de la main d'œuvre en 2019.

Mun. Grandes-Piles: Demande d'appui par résolution concernant la révision de l'offre de service de Poste Canada afin de faciliter l'accessibilité aux services de numéraire.

Min. Aff. mun. : Dépôt d'un projet de décret concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables.

M.R.C. Mékinac: Certificats de l'évaluateur.

Régie incendies Centre Mékinac: C.C. d'une lettre transmise à la MRC de Mékinac demandant l'utilisation des locaux de la MRC comme centre secondaire de coordination de mesures d'urgence pour la sécurité civile.

Garage Roger Plamondon: Offre de services (entretien mécanique, transport et services routiers d'urgence).

CNESST : Trop perçu remboursement d'un montant de 51,40 \$ à la municipalité.

Carrefour Emploi Mékinac: Rapport annuel 2018-2019.

Groupe Sta, Groupe Pelletier, Asphalte St-Ubalde, Lebel Asphalte: Soumission pour travaux d'asphaltage.

Ville St-Tite: Tarification frais de glace saison 2019-2020 (tarif à défrayer par les parents et les municipalités).

Jean Rousseau: Correspondance concernant l'entretien des fleurs et des terrains municipaux.

Min. des Transports: Avis de réception des résolutions 2019-05-143, 2019-05-98 et 2019-05-154 visant à considérer la route St-Adelphe St-Ubalde, route collectrice.

M.R.C. Mékinac: Invitation à l'Omnium de golf de la MRC Mékinac.

Accès à l'information, protection des renseignements personnels: Demande d'accès à l'information d'une correspondance transmise à Mme Judy M. Foote le 4 avril 2017 (L'avenir de Postes Canada).

2019-07-167 **Dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général. **Adopté**

2019-07-168 **Félicitations au Comité du St-Adelforce, ainsi qu'aux bénévoles pour le succès remporté avec la réalisation des activités de compétitions d'hommes forts 2019**

CONSIDÉRANT les compétitions d'hommes forts tenues dans notre municipalité, les 28 juin, 29 juin, et 30 juin 2019;

CONSIDÉRANT la venue de nombreux touristes pour cet événement, procurant une visibilité accrue à notre municipalité;

CONSIDÉRANT la réussite sur tous les plans qu'a connu l'événement St-Adelforce;

CONSIDÉRANT les nombreuses heures de bénévolat réalisées par le comité organisateur;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse de sincères félicitations au Comité du St-Adelforce 2019 : Pierre-Luc Guimond, président; Laurianne Bacon; vice-présidente; Éliane Trudel, secrétaire; Caroline Moreau, trésorière; Steve Bureau, Philippe Lafontaine; Tommy Abel; Anthony Trudel; Denis Bordeleau; Mathieu Lefebvre et Isabelle Bélisle. **Adopté**

2019-07-169 **Félicitations et remerciements aux Comités et aux bénévoles qui ont contribué au succès de la Fête nationale 2019**

CONSIDÉRANT que des représentants/es de la Société d'histoire locale et de la Paroisse Saint-Cœur-de-Marie de la Communauté de Saint-Adelphe), à qui se sont joints plusieurs bénévoles, ont apporté de façon dynamique leur précieux concours à la réalisation de la Fête nationale 2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe félicite et remercie chaleureusement les représentants/es de la Société d'histoire et de la Communauté Saint-Cœur-de-Marie de Saint-Adelphe, les membres du Comité de Liturgie et de la chorale, ainsi que tous les bénévoles qui, de près ou de loin, ont contribué à la belle réussite de la Fête nationale tenue le 23 juin dernier dans notre milieu. **Adopté**

2019-07-170 **Fermeture du secrétariat municipal pour les vacances des employés municipaux**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le secrétariat municipal soit fermé une semaine, soit du lundi 5 août 2019 à 8 h 30, jusqu'au vendredi 9 août 2019 à 16h30, pour les vacances du directeur général et de la directrice-adjointe. **Adopté**

Monsieur le conseiller Claude Thiffault déclare qu'il a un intérêt dans la résolution suivante, il ne prend aucunement part aux discussions ni à l'approbation de celle-ci.

2019-07-171 **Versement de la 2^e partie de l'aide financière accordée à Bar-Terrasse Chez Dillon inc. pour aider au redémarrage du commerce**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a adopté lors d'une séance extraordinaire tenue le 19 avril 2016, une Politique d'aide financière aux entreprises manufacturières et de services pour favoriser le développement économique de la municipalité (résolution 2016-04-78);

CONSIDÉRANT qu'en juillet 2018, Madame Virginie Guimond avait présenté pour et au nom de *Bar-Terrasse Chez Dillon*, à titre de trésorière, une demande d'aide financière à la susdite Municipalité afin d'aider à la réouverture et au redémarrage de ce commerce sur notre territoire, lequel est situé au 611, rue Principale à Saint-Adelphe ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de cette Politique d'aide financière aux entreprises manufacturières et de services, une aide financière de 1 000 \$ avait été accordée à *Bar-Terrasse Chez Dillon*, dont un premier montant de 400 \$ a déjà été versé (1^{er} versement Résolution 2018-07-172);

CONSIDÉRANT qu'il avait été convenu qu'un montant de 600 \$ représentant 60% de l'aide serait versé à la date anniversaire du démarrage de l'entreprise (résol. 2018-07-172);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe approuve l'aide financière de 600 \$ versée à *Bar-Terrasse Chez Dillon* représentant le deuxième et dernier versement, le tout conformément aux modalités inscrites dans la Politique adoptée par la susdite municipalité.

Adopté

2019-07-172 **Résolution autorisant la mise en commun de ressources, d'installations et d'équipements dans le cadre du plan de mesures d'urgence**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a mandaté la firme StraTJ pour l'élaboration d'un plan de sécurité civile/mesures d'urgence et la préparation de plans d'intervention (résolution numéro 2019-03-54);

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe s'est regroupée avec les municipalités d'Hérouxville, de Saint-Séverin, de Sainte-Thècle et la Ville de Saint-Tite pour ce dossier;

CONSIDÉRANT que l'élaboration des plans de mesures d'urgence oblige chaque municipalité à prévoir les ressources, les installations et les équipements nécessaires pour agir en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT qu'étant donné leur taille, les municipalités faisant partie du regroupement ne disposent pas de tout ce qui est nécessaire pour intervenir de façon efficace;

CONSIDÉRANT qu'il serait dans l'intérêt de chacune d'entre elles de s'entraider et de mettre en commun des ressources, des installations et des équipements de manière à optimiser les interventions en situation d'urgence;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise la mise en commun de ressources, d'installations et d'équipements avec les municipalités d'Hérouxville, de Saint-Séverin, de Sainte-Thècle et la Ville de Saint-Tite dans le cadre du plan de mesures d'urgence.

Adopté

2019-07-173 **Représentation municipale à l'Omnium de golf de la M.R.C. de Mékinac**

CONSIDÉRANT que la M.R.C. de Mékinac, a adressé une invitation aux élus des municipalités de Mékinac pour participer à l'édition 2019 de l'Omnium de la susdite M.R.C., qui aura lieu le mercredi 28 août prochain;

CONSIDÉRANT que cet événement permettra de rassembler les commerçants, professionnels, gens d'affaires, représentant régionaux et municipaux, bénévoles et citoyens qui contribuent au dynamisme de notre région;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe participe à l'édition 2019 de l'Omnium de la M.R.C. de Mékinac et délègue 4 représentants de la municipalité pour assister à l'événement qui se tiendra le 28 août prochain à Lac-aux-Sables.

Que les frais de participation au coût total de 340 \$ (forfait quatuor) seront défrayés par la Municipalité de St-Adelphe.

Adopté

2019-07-174 Félicitations à M. Jean-Sébastien Defoy et à Mme Geneviève Morin qui ont été honorés au Gala des 20coeurs tenu par le Carrefour Emploi Mékinac.

CONSIDÉRANT que le Carrefour Emploi Mékinac tenait le 20 juin 2019, son gala des 20Coeurs;

CONSIDÉRANT que 20 employeurs, employés et bénévoles de la MRC de Mékinac étaient célébrés lors de ce gala, et que madame Geneviève Morin et monsieur Jean-Sébastien Defoy résidents de notre municipalité, ont remporté un prix pour leurs valeurs humaines, leur don de soi et leur implication dans la communauté;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe adresse des félicitations empressées à Madame Geneviève Morin et à Monsieur Jean-Sébastien Defoy, deux personnes inspirantes de Saint-Adelphe, qui se sont mérité des honneurs lors du Gala 2019 des 20coeurs, tenu par le Carrefour Emploi Mékinac.

Adopté

2019-07-175 Remboursement ou crédit de taxes suite à la transmission de certificats par le Service d'évaluation de Mékinac

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que suite à l'émission de certificats de l'évaluateur, la Municipalité de Saint-Adelphe procède à un remboursement ou à un crédit de taxes pour un total de 2 320,96 \$

Adopté

2019-07-176 Demande à la Ministre des Services publics et de l'approvisionnement et de l'Accessibilité, l'Honorable Carla Qualtrough de revoir l'offre de service de Postes Canada afin de faciliter l'accessibilité aux services de numéraire

CONSIDÉRANT que Desjardins, souvent la seule institution financière présente dans les villages québécois, retire de plus en plus de guichets automatiques des petites localités restreignant l'accès aux services financiers de proximité en région;

CONSIDÉRANT que pour l'économie locale de ces petites communautés, telle que Saint-Adelphe, la disponibilité rapide et facile de numéraire est primordiale, car plusieurs commerces de ces petites communautés dépendent uniquement des transactions en argent comptant;

CONSIDÉRANT que le modèle de distribution des institutions financières ne privilégie pas et même exclut les services de proximité bancaires, tel le numéraire dans les petites municipalités;

CONSIDÉRANT que plusieurs modèles européens de services postaux offrent des services de numéraires et que ces modèles fonctionnent bien et répondent aux services financiers de proximité des citoyens;

CONSIDÉRANT que Postes Canada est présente dans la majorité des localités partout au Canada;

CONSIDÉRANT que Postes Canada offre plusieurs services aux citoyens canadiens;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, en appui à la Municipalité de Grandes-Piles, demande à l'Honorable Carla Qualtrough, ministre des Services publics, de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité, de revoir l'offre de service de Postes Canada afin d'offrir un service de guichet distribuant du numéraire pour permettre aux petites localités de demeurer ou de redevenir vitalisées.

Que ce conseil demande également l'appui de l'Honorable François-Philippe Champagne, Ministre de l'Infrastructure et des collectivités et député de Saint-Maurice-Champlain, de la Fédération québécoise des municipalités, de la Fédération canadienne des municipalités, de l'Union des Municipalités du Québec, de la M.R.C. de Mékinac, afin que le Ministère des Services publics, de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité revoie l'offre de service de Postes Canada pour permettre des services financiers de proximité partout au Canada, pour préserver ou augmenter la vitalité économique des territoires habités.

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit également transmise à Postes Canada.

Adopté

2019-07-177 Ratification de la décision du conseil d'administration de la RICM et approbation des dispositions du projet de règlement 006-2019 (acquisition du camion autopompe de Ste-Thècle)

ATTENDU que lors de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie des incendies du Centre-Mékinac du 21 mai 2019, il y a eu dépôt du projet de règlement n° 006-2019, décrétant une dépense de 143 700 \$ et un emprunt du même montant remboursable sur cinq (5) ans visant à acquérir le camion autopompe de la municipalité de Ste-Thècle;

ATTENDU que tous les membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Adelphe ont pris connaissance de ce dossier avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe ratifie la décision du conseil d'administration de la Régie des incendies du Centre-Mékinac et approuve toutes les dispositions contenues dans le projet de règlement numéro 006-2019 décrétant la réalisation du projet visant à acquérir le camion autopompe de la municipalité de Ste-Thècle pour les besoins du service d'incendie et autorisant une dépense de 143 700 \$ et un emprunt du même montant remboursable sur cinq (5) ans).

Que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelphe joint à la présente résolution ledit projet de règlement n° 006-2019 pour en faire partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Adopté

2019-07-178 Remerciements à la Régie des Incendies du Centre Mékinac pour l'aide apportée lors de la crue des eaux au printemps 2019

CONSIDÉRANT que la Régie des Incendies du Centre Mékinac a fourni une aide précieuse en services d'urgence aux victimes de la crue des eaux printanières situées sur le territoire de Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que la susdite Régie a assuré la sécurité et le mieux-être de notre population au cours de cette période critique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie la Régie des incendies du Centre Mékinac pour sa collaboration aux efforts d'intervention, sa mobilisation rapide et efficace à différents endroits situés à Saint-Adelphe et ce, suite à l'inondation printanière causée par la rivière Batiscan.

Adopté

2019-07-179 Résolution pour entériner l'exécution des travaux de débroussaillage réalisés sur le rang Price et pour en défrayer les coûts.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a autorisé la Cie Sylvain Mongrain à réaliser des travaux de débroussaillage sur une portion du rang Price puisque des branches s'élevaient au dessus du chemin et nuisaient à la conduite automobile;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'entériner la demande faite par la municipalité à l'Entreprise Sylvain Mongrain pour qu'elle puisse exécuter ces travaux dans un délai pressant, afin d'éviter des bris aux véhicules qui circulent sur ce rang et qu'il y a lieu également d'en ratifier les coûts;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe ratifie la demande d'exécution des travaux de débroussaillage exécutés sur le rang Price par l'entreprise Sylvain Mongrain et défraie le montant de 10 000 \$ demandé pour l'exécution de ces travaux.

Adopté

2019-07-180 Inscription de l'inspecteur municipal à deux formations données par la COMBEQ et la FQM « Savoir composer avec les situations et les clientèles difficiles » et Les systèmes de traitement dans le cadre du Q-2, r.22.

CONSIDÉRANT que la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement offre, en collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités, deux formations, l'une intitulée *Savoir composer avec les situations et les clientèles difficiles* qui se tiendra à Shawinigan, le 25 septembre 2019 et l'autre intitulée *Les systèmes de traitement dans le cadre du Q-2, r.22*, le 5 décembre 2019 à Trois-Rivières;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise et défraie l'inscription de M. Jean-Philippe Drolet, inspecteur municipal, aux deux formations faisant l'objet du préambule de la présente résolution.

Que les frais d'inscription au montant de 300,16 \$ pour chacune des formations et les frais de déplacement seront défrayés par la susdite municipalité.

Adopté

2019-07-181 Demande d'une subvention auprès du Ministère des Transports, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE) Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe fera exécuter des travaux de voirie dans les rangs et sur les rues de son territoire au cours de l'été et de l'automne 2019;

CONSIDÉRANT que ces travaux nécessiteront un investissement assez important;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe est disposée à contribuer pour un montant représentant 30% du coût total des travaux.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande à Madame Sonia Lebel députée de Champlain, une aide financière de 50 000 \$ afin d'aider à la réalisation des travaux de voirie sur l'ensemble du territoire de la municipalité et ce, dans le cadre de son budget discrétionnaire pour l'exercice financier 2019.

Que le Document B du programme soit joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, informant de la nature des travaux qu'elle prévoit réaliser sur ses routes et dans ses rangs, ainsi que l'estimation de leurs coûts.

Adopté

2018-07-182 Acceptation de la soumission de Lebel Asphalte pour des travaux de rapiéçage d'asphalte sur les rangs Sud-Est, St-Joseph et sur certaines rues dans le périmètre urbain

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe entend faire exécuter des travaux de rapiéçages d'asphalte (pavage sur pavage) sur les rangs St-Joseph et Sud-Est, ainsi que sur certaines rues dans le périmètre urbain;

CONSIDÉRANT que la susdite Municipalité a demandé des soumissions sur invitation auprès de quatre entrepreneurs pour l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT que la soumission de Lebel Asphalte s'est avérée être conforme au devis et la plus basse;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte la soumission de *Lebel Asphalte*, étant le plus bas soumissionnaire, pour l'exécution de travaux de rapiéçages d'asphalte à différents endroits dans la municipalité et ce, au coût de 1,58 \$ (prix au pied carré), plus taxes.

Adopté

2019-07-183 Remerciements à Madame Maude Grenier

CONSIDÉRANT que Madame Maude Grenier a informé les municipalités qu'elle quittait ses fonctions à titre de coordonnatrice au sein du regroupement *Par'Enfants au cœur de nos actions*, pour relever de nouveaux défis professionnels;

CONSIDÉRANT que madame Grenier a toujours travaillé avec enthousiasme et passion, à la hauteur des attentes des familles de la communauté de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe remercie de tout cœur madame Maude Grenier pour son dévouement et son engagement assidu auprès des familles de la région de Mékinac.

Adopté

2019-07-184 Non participation financière au calendrier 2020 d'Appartenance Mauricie

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe informe Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale qu'elle n'entend pas procéder cette année à l'achat de calendriers historiques édition 2020 mettant en valeur la thématique de l'entrepreneuriat et de l'innovation en Mauricie. .

Adopté

2019-07-185 Avis d'exécution des contrats d'entretien des terrains municipaux et d'arrosage des fleurs annuelles et vivaces, selon les modalités inscrites aux devis

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe avise le soumissionnaire retenu pour effectuer la tonte des terrains municipaux et l'arrosage des fleurs annuelles et vivaces, qu'il doit exécuter les contrats selon les modalités décrites dans les conventions des deux devis suivants:

CONVENTION - DEVIS TONTE DES TERRAINS MUNICIPAUX :

Que le soumissionnaire doit entretenir d'une manière satisfaisante et continue entre le 15 mai et le 30 septembre de chaque année du contrat, les terrains municipaux et ce, pour les années 2019, 2020 et 2021.

Qu'une attention particulière devra être portée aux articles suivants :

Article 1 du devis : Terrains à tondre d'une manière satisfaisante et continue.

Article 8 du devis : Utilisation du coupe-bordure : Le coupe-bordure doit être passé régulièrement.

CONVENTION - DEVIS ARROSAGE DES FLEURS ANNUELLES ET VIVACES

Que le soumissionnaire doit arroser d'une manière satisfaisante et continue entre le 15 juin et le 30 septembre de chaque année du contrat, les fleurs annuelles et vivaces et ce, pour les années 2019, 2020 et 2021.

Qu' une attention particulière sera portée aux articles suivants:

Article 1 du devis: Endroits où il faut arroser les fleurs annuelles et vivaces.

Article 3 du devis: Assiduité de l'arrosage des fleurs et plates-bandes et entretien convenable de celles-ci...

Article 10 du devis: Les engrais seront mélangés **une fois par semaine...**

Article 12 du devis: Le soumissionnaire s'engage à remplacer à ses frais toutes les fleurs..., si un dépérissement des plantes et un dégarnissement de leur contenu étaient dus à un manque d'assiduité d'arrosage...

Article 13 du devis: L'arrosage des plantes et des fleurs s'effectuera sur une base de (3) trois fois semaines (les lundis, les mercredis et les vendredis); il ne

doit pas s'écouler plus de deux jours consécutifs complets entre
chaque arrosage....

Adopté

2019-07-186 **Levée de l'assemblée à 20 h 57**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard que la séance soit levée.

Adopté

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, directeur général
